

Note Méthodologique : audit de sécurité incendie à marrakech

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Protéger personnes et biens face aux risques d'incendie.
- Évaluer la conformité des installations et dispositifs de sécurité.
- Analyser les risques pour définir des actions correctives.
- Assurer la sécurité des sites et la pérennité des activités.

Point clé : Une présence sur site est généralement indispensable pour un diagnostic précis et complet.

Objectifs de la mission

- Identifier les non-conformités aux réglementations locales et nationales.
- Analyser les dispositifs de protection incendie installés.
- Évaluer l'organisation des moyens humains et matériels.
- Proposer un plan d'action adapté et hiérarchisé.
- Renforcer la maîtrise des risques, la conformité et l'amélioration continue.

Périmètre / livrables attendus

- Cibles : entreprises, administrations, ERP de Marrakech (industriel, commercial, hôtelier, logistique).
- Revue documentaire : plans d'évacuation, certificats, rapports d'entretien, procédures internes.
- Vérification de conformité aux normes marocaines/internationales et exigences des autorités locales.
- Diagnostic des sites : configuration des locaux, risques spécifiques, moyens de prévention.
- Livrables : rapport détaillé, points de non-conformité, recommandations, plan d'action priorisé.
- Formats : visites sur site, échanges documentaires à distance, ateliers de sensibilisation.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Immersion sur site, collecte d'informations (locaux, activités, risques, moyens en place).
- Résultat : compréhension du contexte et des enjeux spécifiques du site.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents (plans, certificats, procédures, etc.).

- Évaluation de la conformité aux normes applicables et aux exigences locales.
- Résultat : constats de conformité et écarts à corriger.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration de recommandations ciblées selon les constats.
- Construction d'un plan d'action hiérarchisé (contraintes budgétaires et techniques prises en compte).
- Livrable : plan d'action opérationnel.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre des mesures correctives.
- Suivi régulier et sessions de reporting.
- Résultat : pérennité des actions et facilitation des audits ultérieurs.

Planning / durée / jalons

Type d'établissement	Durée indicative	Jalons / format
Petit commerce	1 à 2 jours	Visite sur site + évaluation documentaire
Centre commercial / ERP	3 à 5 jours	Audit complet + ateliers de sensibilisation
Site industriel	1 à 3 semaines	Diagnostic détaillé + accompagnement post-audit

Remise des résultats : généralement sous 1 à 3 semaines selon la taille et la complexité de l'établissement.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant

- Réalise l'immersion sur site et le diagnostic.
- Conduit la revue documentaire et l'évaluation de conformité.
- Formule des recommandations et un plan d'action priorisé.
- Assure le suivi et le reporting post-audit.

Client

- Prépare et transmet les documents requis (plans, certificats, rapports, procédures).
- Participe aux visites/ateliers et mobilise les équipes.
- Met en œuvre les mesures correctives avec l'accompagnement du cabinet.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'évacuation à jour.
- Certificats de conformité des installations.
- Rapports d'entretien des équipements incendie.
- Procédures internes de gestion des risques incendie.

- Informations sur la configuration des locaux et les risques spécifiques à l'activité.
- Inventaire des moyens de prévention et dispositifs installés.
- Référentiels applicables (normes marocaines et internationales, exigences des autorités locales).
- Accès au site pour visites et constats de terrain.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier et sessions de reporting vers la direction.
- Veille réglementaire continue intégrée aux recommandations.
- Conformité alignée sur les normes marocaines/internationales et exigences de la protection civile locale.
- Ateliers de sensibilisation pour impliquer les équipes.
- Livrables clairs et actionnables pour faciliter la mise en œuvre.
- Accompagnement post-audit pour garantir la pérennité des actions.